

Séance publique du 14 juin 2004

Délibération n° 2004-1955

commission principale : finances et institutions

objet : **Compte administratif 2003 du budget principal**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 mai 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le compte administratif que monsieur le président propose d'approuver, constate les résultats de 2003.

Les recettes totales de 2003 ont atteint 1 438,974 M€ pour une prévision de 1 578,934 M€, soit un taux de réalisation de 91 %.

Les dépenses totales de 2003 ont atteint 1 308,825 M€ pour un crédit autorisé de 1 479,028 M€ soit un taux de réalisation global de 88,5 %.

Le résultat de l'exercice se calcule à 130,149 M€. Il était de 64,3 M€ en 2002 et de 32,1 M€ en 2001.

Compte tenu des résultats antérieurs reportés, de l'affectation de l'excédent de fonctionnement au déficit d'investissement, l'exercice 2003 s'achève avec un excédent global de 30,243 M€ (24,545 M€ en 2002 et 32,132 M€ en 2001). Cet excédent global représente 2,3 % des dépenses réalisées.

A la fin de l'année 2003 les restes à réaliser, les crédits qui ont fait l'objet d'un engagement comptable qui n'avaient pas fait l'objet d'émission de titres de recettes ou de mandats de dépenses à la clôture, se sont élevés à :

- 40,183 M€ en dépenses de fonctionnement,
- 2,779 M€ en recettes de fonctionnement,
- 8,000 M€ en recettes d'investissement.

Le solde disponible à la clôture de l'exercice 2003 ne s'élève qu'à 838 832,63 € qui pourront éventuellement être affectés au budget supplémentaire.

Le tableau n° 1 ci-dessous présente la synthèse du compte administratif 2003 du budget principal.

Compte administratif 2003 - budget principal - synthèse - tableau n° 1 -

Libellé	Investissement (en €)	Fonctionnement (en €)	Total
recettes totales			
montant voté au budget primitif	425 988 228,00	1 008 317 852,00	1 434 306 080,00
total des prévisions à la clôture	568 311 120,03	1 010 622 716,02	1 578 933 836,05
taux d'évolution	33,41 %	0,23 %	10,08 %
total réalisé	430 933 433,00	1 008 040 938,90	1 438 974 371,90
taux de réalisation	75,53 %	99,74 %	91,14 %
dépenses totales			
montant voté au budget primitif	425 988 228,00	1 008 317 852,00	1 434 306 080,00
total des prévisions à la clôture	443 660 732,89	1 035 366 969,39	1 479 027 702,28
taux d'évolution	4,15 %	2,68 %	3,12 %
total réalisé	398 593 814,85	910 231 619,52	1 308 825 434,37
taux de réalisation	89,84 %	87,91 %	88,49 %
résultat de l'exercice	32 339 618,15	97 809 319,38	130 148 937,53
résultat antérieur reporté	- 124 650 387,14	24 744 253,37	- 99 906 133,77
affectation du résultat à l'investissement		124 453 186,30	
résultat de clôture	- 92 310 768,99	122 553 572,75	30 242 803,76
reports dépenses	0,00	40 183 010,30	40 183 010,30
reports recettes	8 000 000,00	2 779 039,17	10 779 039,17
résultat disponible	- 84 310 768,99	85 149 601,62	838 832,63

L'année 2003, deuxième année de réalisation du plan de mandat, a été marquée par la transformation de la fiscalité communautaire avec le passage à la taxe professionnelle unique et la mise en œuvre de la dotation de solidarité avec les nouveaux critères définis à la fin de l'année 2002.

Le montant de fiscalité directe encaissé a été de 460,516 M€, il était de 387,984 M€ en 2002 mais ces chiffres ne peuvent pas être directement comparés. En effet, la Communauté a encaissé l'ensemble du produit de la taxe professionnelle : part communautaire et part communale. Il convient donc de déduire le montant des attributions de compensations versées aux Communes, soit 201,109 M€ et celui reçu des Communes, soit 11,964 M€.

La régularisation de ces mouvements financiers entre Communes et Communauté est intervenue au début de l'année 2004 et n'est donc pas prise en compte dans ce compte administratif.

Par ailleurs, la mise en place de la taxe professionnelle unique s'est accompagnée de l'évolution de la dotation de solidarité. Celle-ci était de 3,1 M€ en 2002, elle a été versée à hauteur de 13,4 M€ en 2003.

De plus, 2003 a vu la pleine mise en œuvre de la réforme portant la suppression de la part des salaires dans la base taxable de la taxe professionnelle, avec un encaissement de 213,02 M€ (72,96 M€ en 2002). Au cours de la même année a eu lieu une nouvelle réforme concernant la fraction imposable des recettes pour les contribuables sur le chiffre d'affaires (2,2 M€).

Après ces mesures de correction, l'augmentation des ressources d'ordre fiscal est limitée à 1,5 %, nettement moins élevée que souhaité. La conjoncture économique avec la baisse des investissements des entreprises n'a pas permis une augmentation des bases fiscales de la taxe professionnelle optimale.

Les autres recettes concernent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères avec un produit de 79,029 M€ (76,6 M€ en 2002). La dotation globale de fonctionnement notifiée par les services préfectoraux passe de 86,581 M€ en 2002 à 87,574 M€ en 2003, les recettes du péage du périphérique nord ont été constatées à hauteur de 22,587 M€, soit 1,4 M€ de moins qu'en 2002, mais on note un reste à réaliser de 1,5 M€.

Le total des recettes réelles constatées au compte administratif 2003 est de 945,802 M€, elles étaient de 743,590 M€ en 2002, ce qui signifie après correction des périmètres un maintien au niveau de 2002.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 789,616 M€ en hausse apparente de 31 % mais une fois rétablis les périmètres comparables avec la prise en compte des effets TPU, des rattachements de charges et reports, on constate une variation de + 0,4 % seulement par rapport à 2002.

Le principal poste de dépenses représente près de 30 % des dépenses réelles dans leur nouvelle configuration. Il s'agit des subventions et fonds de concours qui ont été versés en 2003 à hauteur de 231,6 M€, soit 4,2 % de plus qu'en 2002 (222,3 M€), dont 108,936 M€ pour le Sytral, 23,575 M€ pour le SDIS.

Les dépenses de personnel, enregistrées au chapitre 012 de la M 14, s'élèvent à 140,979 M€, et ne représentent que 18 % du total des dépenses réelles, soit 2,8 % de plus qu'en 2002. Pour la première année de mise en œuvre des accords sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, tous les recrutements sur les 85 postes créés n'ont pas pu être réalisés dès le début de l'année, les effets en année pleine ne seront entièrement mesurés qu'en 2004.

Les frais financiers ont bénéficié du faible niveau des taux d'intérêts, des nombreuses actions de gestion active de la dette et du recours réduit à l'emprunt en 2002. Ils sont de 38,7 M€ en 2003, ils étaient de 45,1 M€ en 2002.

Les investissements, qui ont fait l'objet d'une inscription à la programmation pluriannuelle des investissements, ont vu le début de leur mise en œuvre. On assiste à une progression des paiements dans le cycle de réalisation des investissements. La gestion en autorisations de programme permet une affectation de financement dès le lancement de chacune des opérations. La mise en place des crédits de paiement dans chaque exercice budgétaire permet de limiter le recours à l'emprunt au strict nécessaire. La gestion de la dette se trouve ainsi optimisée.

Parallèlement, un rapport séparé présente la réalisation des investissements opérationnels. Un document recense toutes les opérations ayant été financées par autorisations de programme et indique les montants qui ont été payés et encaissés depuis 2002. La consommation des crédits 2003 est reprise dans le compte administratif sur la base comptable qui a permis la réalisation budgétaire.

Le montant des dépenses réelles d'investissement réalisées en 2003 est de 321,180 M€. Le montant des crédits de paiement sur opérations a été constaté à hauteur de 220,715 M€ en 2003 contre 196,087 M€ en 2002. Le montant du remboursement du capital de la dette est en baisse de 10,4 M€ par rapport à 2002, il est de 107,49 M€.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 170,670 M€. Le montant rattaché aux opérations venant en déduction de la charge brute, est de 108,641 M€ contre 82,762 M€ en 2002. La charge nette en 2003 est donc légèrement inférieure à celle de 2002 : 112,074 M€ en 2003, contre 113,325 M€ en 2002.

Ainsi, compte tenu de l'autofinancement brut qui ressort à 156,19 M€, l'épargne nette après remboursement du capital de la dette se calcule à 83,80 M€ directement affectée au financement des investissements, le besoin d'emprunter se trouve limité à 78 M€ dont 35 M€ ont été remboursés dès le début de l'année 2004.

En 2003, la situation financière de la Communauté a été maintenue malgré une conjoncture économique peu favorable et une augmentation de la ressource moins importante que souhaitée. L'écart entre l'évolution des recettes réelles et des dépenses réelles tel qu'on peut le constater à la fin de l'année 2003 est défavorable si l'on tient compte des effets TPU et DSC. La réalisation des investissements entre à partir de 2004 dans une phase de forte consommation des crédits de paiement et va nécessiter un recours accru à l'emprunt.

Compte administratif 2003 - autofinancement du budget principal - tableau n° 2 (en M€)-

Libellé	CA 2002 (en €)	CA 2003 (en €)	Evolution
recettes réelles de fonctionnement	743,59	945,80	27,19 %
<i>dont produit fiscal</i>	387,98	460,52	19,16 %
<i>dont dotations de l'Etat</i>	186,63	324,06	73,64 %
<i>recettes réelles de fonctionnement corrigées des effets TPU</i>	743,59	743,25	- 0,04 %
dépenses réelles de fonctionnement	602,76	789,62	31,00 %
<i>dont subventions</i>	222,30	231,60	4,18 %
<i>dont charges de personnel</i>	137,10	140,98	2,83 %
<i>dont intérêts de la dette</i>	45,10	38,68	- 14,24 %
<i>dont solde des attributions de compensations TPU et DSC</i>	3,10	202,55	n.s.
dépenses réelles de fonctionnement corrigées des effets TPU	599,66	587,07	- 2,10 %
épargne de gestion	185,93	194,86	4,80 %
autofinancement brut	140,83	156,19	10,90 %
remboursement brut de la dette	117,83	107,49	- 8,78 %
<i>à déduire emprunt court terme et emprunt TNP en 2001</i>	35,10	35,10	
remboursement corrigé de la dette	82,73	72,39	- 12,50 %
épargne nette	58,10	83,80	44,23 %

I - Section de fonctionnement

a) - Recettes

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 1 008,041 M€. Elles étaient de 811,018 M€ en 2002. Les mouvements réels atteignent 945,802 M€ (743,590 M€ en 2002) tandis que les mouvements d'ordre ressortent à 62,239 M€. 2,779 M€ ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2004.

Les recettes totales ont été réalisées à hauteur de 99,7 % de la prévision totale, les recettes réelles à hauteur de 99,8 %.

La hausse des recettes réelles par rapport à 2002 de près de 27 % tient essentiellement à la modification des recettes à caractère fiscal. En effet, les parts communale et communautaire de taxe professionnelle payée par les acteurs économiques ont été encaissées par la Communauté urbaine à hauteur de 460,5 M€, si l'on tient compte des rôles supplémentaires. Mais des attributions de compensation ont été reversées à 28 Communes pour un montant de 201,109 M€ et 11,964 M€ ont été reçus de 27 autres Communes laissant un solde de 189,4 M€ à la charge de la Communauté.

Ainsi, les données brutes ne suffisent pas à l'analyse de l'évolution des ressources effectives de la Communauté. Un retraitement lié au passage en TPU donne une évolution du niveau des ressources effectivement disponibles pour la Communauté de 1,6 % par rapport à 2002 dans un périmètre comparable.

Les recettes d'origine fiscale : taxe professionnelle (460,5 M€), taxe d'enlèvement des ordures ménagères (79,03 M€), compensations fiscales (236,5 M€), attributions de compensation reçues des Communes (12 M€) représentent plus de 788 M€ et plus de 83 % du total des recettes réelles de fonctionnement.

Les autres recettes pour 157,8 M€ sont en baisse par rapport à 2002, où elles représentaient 175,5 M€. En 2003, les redevances de délégataires de services publics sont de 6,3 M€, les redevances d'occupation du domaine public de voirie de 0,998 M€.

Les subventions de l'Etat ou de l'Europe dans le cadre de projets européens : Interact, Gypsinoise, offrent un produit de 0,7 M€. La location des immeubles rapporte 1,3 M€ au centre d'échanges de Lyon-Perrache et 3,8 M€ dans les immeubles du domaine privé.

La vente d'énergie par l'usine d'incinération et la redevance pour l'incinération d'ordures ménagères ont respectivement atteint une somme de 4,039 M€ et de 1,798 M€. C'était 10,2 M€ en 2002.

Les recettes de péages du tronçon nord du périphérique ont rapporté 22,586 M€ en 2003, en ajoutant 1,7 M€ qui sera encaissé en 2004 au titre de 2003, le produit est voisin de celui de 2002 (24,117 M€).

Le produit des cessions foncières a été en 2003 de 5,416 M€, il était de 7,6 M€ en 2002.

Le tableau n° 3 ci-dessous présente une ventilation par direction et par nature des recettes de fonctionnement.

Compte administratif 2003 - budget principal - recettes de fonctionnement - tableau n° 3 -

Directions	Budget primitif 2003 (en €)	Prévu	Réalisé	tx de réalisation (en %)
communication	111 246,00	111 246,00	212 573,98	191,08 %
collecte sélective	111 246,00	111 246,00	212 573,98	191,08 %
délégation parisienne	45 030,00	45 030,00	52 836,92	117,34 %
loyer	45 030,00	45 030,00	52 836,92	117,34 %
direction prospective et stratégie	0,00	405 590,35	507 090,35	125,03 %
dont :				
projet européen Interact		329 270,09	329 270,09	100,00 %
frais de gestion reversés par Interact		22 963,46	26 323,46	114,63 %
coopération décentralisée (Cités unies et ministère affaires étrangères)		53 356,80	154 856,80	
délégation générale aux ressources	564 825,00	414 825,00	435 256,77	104,93 %
dont :				
assemblée communautaire	83 600,00	83 600,00	54 860,46	65,62 %
marchés juridique et contentieux	481 225,00	331 225,00	380 396,31	114,85 %
mission d'audit et gestions externes	6 771 382,00	6 302 382,00	6 286 809,89	99,75 %
dont :				
redevance Sogely	491 000,00	491 000,00	501 787,38	102,20 %
redevance golf de Chassieu	39 000,00	39 000,00	42 235,00	108,29 %
redevance EDF	2 332 000,00	2 332 000,00	2 588 914,30	111,02 %
redevance CGE, SDEI, Serapi	55 000,00	55 000,00	42 526,41	77,32 %
redevance Prodiith	34 000,00	34 000,00	0,00	0,00 %
dividendes d'actions LPA-Sogely	204 665,00	4 665,00	4 896,00	104,95 %
parcs de stationnement redevance	3 615 717,00	3 346 717,00	3 106 450,80	92,82 %
produit des cessions d'immobilisations				
systèmes d'information et de télécommunication	138 112,00	138 112,00	175 697,52	127,21 %
dont :				
informations géographiques	38 112,00	38 112,00	14 904,58	39,11 %
informatique	100 000,00	100 000,00	160 792,94	160,79 %

ressources humaines	6 986 662,00	7 044 652,00	4 505 523,57	63,96 %
dont :				
remboursement des traitements et indemnités (SFT, etc.) d'agents mis à disposition : Interact, ville de Lyon (DUA), etc.	754 300,00	812 290,00	1 087 109,88	133,83 %
remboursement des agents mis à disposition du SDIS	3 904 900,00	3 904 900,00	1 045 805,78	26,78 %
part agent des titres restaurants et remboursement des titres non utilisés	1 714 562,00	1 714 562,00	1 488 962,75	86,84 %
subvention de l'Etat pour les emplois jeunes	510 000,00	510 000,00	680 448,85	133,42 %
remboursement traitement emplois d'insertions	80 000,00	80 000,00	192 634,85	240,79 %
DGF permanents syndicaux	22 900,00	22 900,00	10 561,46	46,12 %
finances	867 973 652,00	870 501 217,75	879 689 901,81	101,06 %
dont :				
versement des budgets annexes pour charges de structures	2 041 000,00	1 408 415,00	1 408 415,00	100,00 %
fiscalité directe locale	433 200 000,00	454 373 385,00	460 516 403,19	101,35 %
taxe d'enlèvement des ordures ménagères	78 832 000,00	78 832 000,00	79 029 289,00	100,25 %
compensations fiscales	255 100 000,00	236 245 786,00	236 488 462,00	100,10 %
attributions de compensations reçues (TPU)	10 900 000,00	11 532 585,00	11 963 830,71	103,74 %
DGF	87 700 000,00	87 700 000,00	87 574 326,00	99,86 %
remboursement crédit TVA			107 652,00	n.s.
autres produits exceptionnels		31 507,34	2 363 862,30	n.s.
logistique et bâtiments	3 153 732,00	2 767 532,00	1 761 058,78	63,63 %
dont :				
CELP	2 570 700,00	2 184 500,00	1 315 929,91	60,24 %
concessions dans les cimetières	275 000,00	275 000,00	168 820,38	61,39 %
vêtements de travail (versement des budgets annexes)	211 692,00	211 692,00	200 970,35	94,94 %
propreté	11 880 725,00	11 880 655,00	8 219 733,54	69,19 %
dont :				
redevance pour incinération des ordures ménagères	3 124 521,00	3 124 521,00	1 798 589,36	57,56 %
vente d'énergie	5 150 000,00	5 150 000,00	4 038 878,89	78,42 %
exploitation des déchetteries	498 980,00	498 980,00	545 547,15	109,33 %
exploitation des CET	58 700,00	58 700,00	28 986,96	49,38 %
subvention DMS	93 000,00	93 000,00	22 906,47	24,63 %
collecte sélective	2 781 853,00	2 781 853,00	1 596 834,19	57,40 %
cession de véhicules	65 000,00	65 000,00	12 778,89	19,66 %
voirie	36 501 493,00	32 503 873,00	30 081 497,07	92,55 %
dont :				
facturation des réfections de tranchées	8 947 926,00	4 934 926,00	4 892 765,73	99,15 %
facturation réparation du domaine public	1 527 549,00	1 000 549,00	998 637,43	99,81 %
redevance occupation du domaine public	243 918,00	243 918,00	253 372,05	103,88 %
réseau mutualisé de télécommunication	690 000,00	1 190 000,00	1 284 403,47	107,93 %
recette du péage du tronçon nord du périphérique	25 087 000,00	25 087 000,00	22 586 840,56	90,03 %
cession d'immobilisation		42 380,00	43 902,02	103,59 %
développement urbain	5 188 674,00	5 338 013,05	3 783 087,12	70,87 %
dont :				
habitat et développement social urbain	1 622 723,00	1 729 437,31	723 038,13	41,81 %
redevance occupation du domaine fluvial	54 300,00	54 300,00	71 481,21	131,64 %
mission déplacements (tarification et observatoire)	47 750,00	47 750,00	29 172,64	61,09 %
GypSyNoise	246 700,00	246 700,00	263 635,61	106,86 %
urbanisme opérationnel	3 136 569,00	3 179 193,74	2 497 224,33	78,55 %

affaires économiques et internationales	827 443,00	385 115,00	333 587,93	86,62 %
dont :				
développement du territoire	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00 %
pépinière bio Chateaubriand et locations immobilières	277 839,00	277 839,00	256 311,93	92,25 %
participations de l'Etat et de l'Europe	519 604,00	77 276,00	77 276,00	100,00 %
action foncière	7 302 640,00	9 783 935,13	9 757 586,35	99,73 %
dont :				
location des immeubles	3 260 000,00	3 260 000,00	3 756 452,77	115,23 %
contrat de forage-carrière de Courzieu	52 528,00	52 528,00	45 383,98	86,40 %
rémunération du concours apporté à la ville de Lyon	38 112,00	38 112,00	29 589,06	77,64 %
dégrèvements de taxes foncières	152 000,00	152 000,00	191 040,78	125,68 %
produit des cessions d'immobilisations	3 800 000,00	6 024 285,69	5 416 699,66	89,91 %
total recettes réelles	947 445 616,00	947 622 178,28	945 802 241,60	99,81 %
mouvements d'ordre	60 872 236,00	63 000 537,74	62 238 697,30	98,79 %
contre-passation des ICNE	18 793 338,00	18 793 338,00	18 793 338,19	100,00 %
charges à étaler et amortissements	40 478 898,00	40 489 476,00	40 298 223,30	99,53 %
cessions foncières moins-value	1 600 000,00	1 568 382,01	974 363,70	62,13 %
cessions foncières en annuités		1 259 991,12	1 259 991,12	
autres produits exceptionnels		889 350,61	912 780,99	102,63 %
total recettes	1 008 317 852,00	1 010 622 716,02	1 008 040 938,90	99,74 %

b) - Dépenses

Les dépenses totales de fonctionnement sont arrêtées à 910,232 M€, elles étaient de 697,262 M€ en 2002.

Les dépenses réelles atteignent 789,616 M€ contre 602,756 M€ en 2002, soit une augmentation de 186,860 M€ (+ 31 %). Cette évolution optique n'a pas de signification économique, en effet les attributions de compensation versées aux Communes dans le cadre de la mise en œuvre de la taxe professionnelle unique représentent une dépense de 201,108 M€. Après retraitements, l'évolution des dépenses réelles met en évidence une baisse de 2,27 %.

Une des explications réside dans le fait que cette fin d'année 2003 a vu le changement de version du logiciel de gestion financière. De profondes modifications ont été apportées tant sur le plan de l'ergonomie que des fonctionnalités. Mais les rattachements de charges et de produits n'ont pas pu être opérés en fin d'exercice. Si on compare les dépenses 2002 et 2003 respectivement augmentées des reports, le taux de variation passe en positif à + 0,4 %. Le montant des reports est de 40,183 M€, il était de 24,281 M€ en 2002.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont en premier lieu les subventions et fonds de concours avec 231,6 M€, les charges à caractère général avec 160,037 M€, les charges de personnel avec 140,979 M€ dont 138,572 M€ au titre de la masse salariale, puis les intérêts de la dette avec 38,677 M€.

Les subventions versées à des organismes publics ou privés en soutien à des investissements s'élèvent à 53,795 M€, soit 75,8 % de la prévision, celles versées au titre du fonctionnement des organismes aidés sont de 25,149 M€, soit 86,5 % de la prévision.

Les contributions obligatoires ont été réalisées à 100 % de la prévision à hauteur de 148,788 M€. Le premier bénéficiaire en est le Sytral avec la somme de 108,936 M€ versés en 2003 (106,8 M€ en 2002). Le Service départemental d'incendie et de secours reçoit une contribution de 23,575 M€ (23,135 M€ en 2002). Le budget principal assure également le financement du recueil et du traitement des eaux pluviales. Ces prestations sont comptabilisées dans le budget de l'assainissement qui perçoit du budget principal, une contribution annuelle proportionnelle aux coûts d'exploitation. En 2003, cette contribution s'élevait à 16,261 M€, alors qu'en 2002 c'était 12,911 M€.

Le département du Rhône, qui a cofinancé la construction et le rachat du tronçon nord du périphérique, reçoit chaque année la moitié des recettes de péage après déduction des charges d'exploitation, en 2003 cela représente 7,540 M€.

Des organismes extérieurs participant à la mise en œuvre des politiques publiques bénéficient également de fonds de la Communauté urbaine ainsi, l'Agence d'urbanisme a reçu 4,297 M€ en 2003, les organismes communautaires de logements HLM ont reçu 5 M€ et le soutien à la politique de l'habitat a été de 5 M€.

Des subventions sont versées aux aménageurs pour équilibrer les bilans des ZAC. La somme de 10,609 M€ a été payée au titre des participations aux déficits des ZAC, notamment pour la ZAC des Pierres Blanches à Mions (3,024 M€), la ZAC Thiers à Lyon 6^e (1,339 M€) et la ZAC du Centre-Ville à Vaulx en Velin (2,660 M€).

La SEM Lyon-Confluence a reçu une somme de 9,6 M€, le réseau ferré de France a encaissé le premier acompte de 1,504 M€ pour la déviation des voies de chemin de fer dans le quartier du Confluent, la SERL a reçu 3,728 M€ pour l'aménagement du quartier de l'Industrie dans le 9^e arrondissement de Lyon.

A la fin de l'exercice 2003, les restes à réaliser de subventions représentent 11,9 M€ fin 2003, ils étaient de 16,4 M€ à la fin de 2002.

Le reversement aux Communes des attributions de compensation est comptabilisé en M14 comme une réduction de recettes au chapitre 014 atténuation de produits. Ce sont 201,1 M€ qui ont été reversés aux Communes. La dotation de solidarité est aussi enregistrée en atténuation de produits. En 2003, elle a été calculée et versée à hauteur de 13,4 M€, elle a été versée depuis 1997 jusqu'en 2002 dans le contexte de fiscalité additionnelle, mais pour un montant de 3,1 M€.

Les dépenses à caractère général, chapitre 011 de la M14 ont été mandatées à hauteur de 160,037 M€, soit un taux de réalisation de 82,4 % mais 28,9 M€ de moins qu'en 2002, où elles étaient comptabilisées pour 188,9 M€. Le reste à réaliser à la fin de 2003 est de 26,737 M€, qui sera reporté sur 2004.

Les dépenses de propreté et de traitement des ordures ménagères sont de 71,655 M€, soit 84,4 % de la prévision. 11,751 M€ ont été consacrés au nettoyage des rues et des marchés, 3,150 M€ pour l'exploitation des déchetteries, 7,445 M€ pour la collecte sélective, 13,181 M€ pour l'enlèvement des ordures ménagères confié à une entreprise et 18,963 M€ pour le traitement des ordures ménagères. C'est au total une diminution de 18,4 M€ par rapport à 2002 (90,018 M€). Le reste à réaliser, reporté sur l'exercice 2004, est de 13,274 M€.

Les entretiens de la voirie, des trottoirs, des ouvrages d'art et des arbres d'alignement ont consommé 49,562 M€ c'est-à-dire 93,2 % de la prévision et 12,5 M€ de plus qu'en 2002 (37,060 M€). La réfection des tranchées effectuées sur la chaussée par EDF-GDF ou des opérateurs de télécommunications à hauteur de 5,501 M€ fait l'objet d'un paiement par ceux-ci en recettes de fonctionnement à hauteur de 4,893 M€. L'exploitation du tronçon nord du périphérique a été confiée à la société Eperly pour une somme de 8,093 M€.

L'ensemble des prestations informatiques a été financé à hauteur de 4,530 M€. 10,556 M€ ont été consacrés à l'entretien des bâtiments communautaires et aux dépenses de logistique : vêtements de travail (0,677 M€), administration générale (1,331 M€), frais d'impression (0,601 M€). Le fonctionnement de l'hôtel de Communauté s'est élevé à 1,280 M€.

Les charges de personnel avec 140,979 M€ sont en hausse de 2,8 % par rapport à 2002 où elles étaient de 137,143 M€. Avec un effectif moyen payé de 3675 agents, au budget principal, la masse salariale s'établit à 138,572 M€, dont 92,501 M€ au titre de la rémunération brute du personnel titulaire, 34,4 M€ au titre des charges patronales, 8,3 M€ au titre de la rémunération et des indemnités du personnel contractuel, 1,6 M€ au titre des intervenants extérieurs. La masse salariale en 2002 était de 135,142 M€ pour un effectif payé de 3 614 agents. On observe une augmentation de 61 agents payés et de 3,430 M€, soit +2,53 %. 2003 a vu la mise en œuvre des accords sur l'aménagement du travail assorti de la création de 85 emplois, mais les recrutements n'ont pas tous pu avoir lieu en 2003, réduisant de fait l'évolution envisagée des coûts salariaux.

Les actions en matière de soutien à l'économie ont pris plusieurs formes dans le cadre du schéma de développement économique. Ce sont 8,003 M€ qui ont été dépensés sur une prévision de 11,243 M€, soit un taux de réalisation de 71,2 %. 5,594 M€ ont été versés sous forme de subventions à différents organismes sur une prévision de 8,186 M€.

Les intérêts de la dette sont largement inférieurs à ceux de 2002. En effet, le recours à l'emprunt a été modéré en 2001 et en 2002, de plus une pratique très active de gestion de l'encours avec des remboursements anticipés, des refinancements à moindre coût a un effet très favorable sur les frais financiers, qui passent ainsi de 45,10 M€ à 38,68 M€ payés en 2003. Les intérêts de la ligne de trésorerie (0,043 M€) sont payés avec une année de décalage.

L'ensemble des mouvements d'ordre est calculé à 120,616 M€, soit une augmentation de 26,11 M€ par rapport à 2002 (94,506 M€). Ils comprennent l'amortissement des biens meubles et immeubles pour 14,048 M€, les dotations pour charges étalées pour 38,104 M€, les écritures liées aux cessions foncières pour 50,998 M€, les intérêts courus non échus pour 17,466 M€. Le virement à la section d'investissements fait l'objet d'une inscription budgétaire initiale de 95,7 M€, cette prévision a été ramenée au cours de l'exercice 2003 à 49,5 M€ mais n'est pas mandatée, c'est le résultat issu de l'exercice précédent qui fait l'objet d'une affectation de 124,453 M€ pour combler le déficit d'investissement par une écriture d'ordre non budgétaire.

Un détail des dépenses de fonctionnement par direction et par nature, figure ci-dessous dans le tableau n° 4.

Compte administratif 2003 - budget principal - dépenses de fonctionnement - tableau n° 4 -

Directions	Budget primitif (en €)	Prévu	Réalisé	tx de réal. (en %)
cabinet	554 225,00	935 642,57	895 735,47	95,73 %
communication	5 780 975,00	6 496 546,24	5 506 621,77	84,76 %
délégation parisienne	298 548,00	300 657,21	239 152,30	79,54 %
direction générale	185 000,00	245 212,22	66 016,80	26,92 %
dont :				
pôle agro-alimentaire de Corbas	100 000,00	100 000,00	2 270,00	2,27 %
direction prospective et stratégie	2 022 841,00	2 691 420,39	2 160 314,81	80,27 %
dont :				
mission prospective	1 237 105,00	1 451 761,52	1 176 094,77	81,01 %
Interact	62 080,00	478 461,87	406 587,04	84,98 %
coopération décentralisée	350 000,00	516 611,11	415 925,55	80,51 %
concertation avec les citoyens	220 000,00	104 202,00	101 782,58	97,68 %
espace des temps	100 000,00	82 233,00	58 797,39	71,50 %
réseau des villes	53 656,00	58 150,89	1 127,48	1,94 %
délégation générale aux affaires générales	6 511 933,00	6 411 199,53	5 318 708,40	82,96 %
dont :				
relations institutionnelles	200 000,00	52 470,00	0,00	0,00 %
assemblée communautaire	2 912 820,00	2 930 861,91	2 732 370,83	93,23 %
marchés juridique et contentieux	3 399 113,00	3 427 867,62	2 586 337,57	75,45 %
mission d'audit et gestions externes	153 577 771,00	157 760 737,17	153 708 695,54	97,43 %
dont :				
associations du personnel (Ascul, Gourguillonnaise, Ufasec, etc.)	254 462,00	262 598,00	195 214,35	74,34 %
participation au SDIS	23 551 575,00	23 574 715,00	23 574 715,00	100,00 %
subvention Office du tourisme et bureau des congrès	634 706,00	784 706,00	669 706,00	85,34 %
Coparly	164 400,00	164 400,00	164 400,00	100,00 %
Maison rhodanienne de l'environnement	182 939,00	182 939,00	182 939,00	100,00 %
adhésions et cotisations	222 774,00	232 249,85	215 426,17	92,76 %
études	100 000,00	185 932,60	128 916,84	69,34 %

redevances parcs de stationnement sur domaine VNF	986 364,00	986 364,00	815 602,23	82,69 %
plan hospitalier HCL	3 013 125,00	2 030 665,00	1 849 416,00	91,07 %
contrat de plan	1 374 296,00	759 812,00	471 500,00	62,05 %
Acoucity et Agence locale de l'énergie	220 792,00	300 792,00	300 792,00	100,00 %
aides aux offices HLM et Opac	5 000 000,00	5 000 000,00	5 000 000,00	100,00 %
remboursement emprunt Démocratie Symalim	189 154,00	189 154,00	189 153,79	100,00 %
Smiril	1 223 863,00	1 230 559,00	1 230 559,00	100,00 %
Smiril	246 357,00	245 163,00	190 012,00	77,50 %
comité social	949 000,00	949 000,00	949 000,00	100,00 %
Sytral	108 936 000,00	108 936 000,00	108 936 000,00	100,00 %
Agence d'urbanisme	3 945 000,00	4 297 299,00	4 297 299,00	100,00 %
RUL	130 344,00	130 344,00	65 172,00	50,00 %
Aderly	1 491 425,00	1 491 425,00	1 491 425,00	100,00 %
syndicat des Monts d'Or	158 858,00	151 858,00	149 658,00	98,55 %
Sepal	400 000,00	429 737,00	429 737,00	100,00 %
systèmes d'information et de télécommunication	5 796 871,00	5 941 775,25	4 529 553,28	76,23 %
ressources humaines	152 367 880,00	152 325 525,59	144 305 755,92	94,74 %
dont :				
masse salariale	144 919 597,00	144 802 694,60	138 572 160,87	95,70 %
formations hors CNFPT	1 484 500,00	1 498 864,65	1 003 471,66	66,95 %
autres déplacements, frais de mission, colloques et séminaires	289 600,00	307 460,77	270 746,65	88,06 %
frais de représentation	102 910,00	119 718,24	84 532,62	70,61 %
contrats emploi-solidarité, contrats d'apprentissage et emplois ville	1 692 793,00	1 494 416,17	980 179,62	65,58 %
communication interne	91 224,00	123 150,83	70 160,43	56,97 %
conditions de travail et médecine du travail	71 747,00	66 467,00	35 705,72	53,72 %
affaires sociales (dont tickets restaurants)	3 470 000,00	3 452 300,00	2 849 527,62	82,54 %
finances	282 531 065,00	287 185 213,56	276 225 393,60	96,18 %
dont :				
contribution eaux pluviales	15 524 010,00	16 260 991,76	16 260 990,26	100,00 %
dotation de solidarité	13 400 000,00	13 391 217,08	13 391 217,08	100,00 %
attributions de compensations versées (TPU)	201 100 000,00	201 108 782,92	201 108 782,92	100,00 %
intérêts de la dette LT	46 663 372,00	46 243 421,20	38 634 207,16	83,55 %
ligne de trésorerie	1 620 000,00	1 620 000,00	43 267,38	2,67 %
sûreté budgétaire	1 538 227,00	141 353,39	0,00	0,00 %
subvention d'équilibre au budget 5 - restaurant	1 295 953,00	1 225 953,00	1 100 000,00	89,73 %
logistique et bâtiments	14 220 268,00	13 989 604,42	10 566 139,71	75,53 %
dont :				
administration générale	2 544 710,00	2 010 462,91	1 331 047,77	66,21 %
épicerie et vêtements de travail	990 920,00	934 244,50	677 498,33	72,52 %
ateliers de Vaulx en Velin	503 000,00	472 951,23	410 239,63	86,74 %
reprographie et frais d'impression	790 794,00	822 395,58	601 580,39	73,15 %
cimetières communautaires	283 500,00	283 100,00	147 851,05	52,23 %
centre d'échanges Lyon-Perrache	2 810 700,00	2 786 351,68	2 156 367,18	77,39 %
entretien des bâtiments	1 243 600,00	1 171 046,37	784 006,40	66,95 %
entretien des terrains	292 700,00	328 644,15	248 831,43	75,71 %
gardiennage-nettoyage des locaux	1 020 800,00	998 355,62	855 742,11	85,72 %
entretien hôtel de Communauté	1 594 000,00	1 606 078,31	1 279 862,77	79,69 %
eau gaz électricité combustibles du domaine affecté	1 649 800,00	1 689 549,31	1 436 641,54	79,69 %

eau	621 300,00	618 254,00	566 728,01	91,67 %
propreté	83 413 351,00	84 929 450,18	71 655 072,18	84,37 %
dont :				
usine d'incinération Lyon-sud	5 057 330,00	5 197 772,00	3 551 070,02	68,32 %
usine d'incinération Lyon-nord	13 562 700,00	13 429 700,00	12 269 139,95	91,36 %
délestage des OM usine nord	4 666 080,00	4 313 988,23	3 143 013,32	72,86 %
exploitation des centres de tri	5 641 300,00	5 932 658,82	5 080 512,13	85,64 %
autre collecte sélective	1 888 131,00	2 732 389,58	2 364 241,11	86,53 %
exploitation des déchetteries	3 882 390,00	3 725 026,72	3 149 688,47	84,55 %
exploitation des centres d'enfouissement	1 140 000,00	1 127 486,51	876 398,20	77,73 %
enlèvement des ordures ménagères (entreprises)	14 021 689,00	14 363 390,65	13 180 737,30	91,77 %
personnel intérimaire	1 000 935,00	1 116 464,24	580 082,69	51,96 %
entretien bouches de lavage	736 000,00	1 057 494,00	1 018 094,00	96,27 %
nettoisement des voiries et marchés forains	6 208 124,00	5 601 985,49	5 019 358,99	89,60 %
déneigement des voiries	1 417 147,00	2 496 511,60	2 088 981,40	83,68 %
nettoisement des bas-ports et trémies	474 778,00	396 348,07	332 142,32	83,80 %
lavage des trottoirs	4 605 818,00	4 767 151,44	4 310 809,28	90,43 %
véhicules d'intervention rapide	2 782 903,00	3 070 143,72	2 765 099,61	90,06 %
désherbage et fauchage	1 889 274,00	1 856 851,00	1 722 317,47	92,75 %
nettoyage exceptionnel	881 541,00	1 012 380,32	867 221,39	85,66 %
vidage des corbeilles	2 711 662,00	2 414 112,31	2 153 894,12	89,22 %
gestion du parc automobile	5 277 146,00	5 170 517,03	4 002 716,88	77,41 %
voirie	53 435 782,00	53 171 368,10	49 562 336,11	93,21 %
dont :				
études	755 000,00	1 120 767,32	1 037 010,43	92,53 %
fournitures de voirie	1 012 500,00	2 579 628,99	2 466 206,40	95,60 %
travaux d'entretien de la voirie	10 626 642,00	10 350 579,41	9 724 581,94	93,95 %
travaux d'entretien des trottoirs	5 030 818,00	5 135 881,66	4 960 782,42	96,59 %
entretien des arbres	2 592 000,00	2 924 554,97	2 805 771,91	95,94 %
travaux d'entretien des ouvrages d'art	457 000,00	492 980,35	468 385,52	95,01 %
signalisation lumineuse	2 055 400,00	5 173 259,33	4 374 334,74	84,56 %
réparation du domaine public (travaux de réfection des tranchées)	9 150 000,00	5 734 191,87	5 501 588,42	95,94 %
exploitation du TNP	8 700 000,00	9 266 991,91	8 093 140,84	87,33 %
reversement des recettes de péages du TNP au département du Rhône	7 000 000,00	7 540 424,20	7 540 424,20	100,00 %
contrat de plan volet routier Coraly	1 056 997,00	1 299 998,00	1 230 323,02	94,64 %
programme mixte de voirie	80 000,00	80 000,00	66 887,00	83,61 %
réseau mutualisé de télécommunication	278 358,00	65 000,00	25 679,00	39,51 %
	180 000,00	180 000,00	151 918,91	84,40 %
grands projets	2 185 097,00	4 483 275,19	2 635 747,17	58,79 %
développement urbain	52 676 608,00	65 668 523,64	46 458 907,76	70,75 %
dont :				
mission habitat	6 016 579,00	10 855 443,28	5 489 097,03	50,57 %
DSU	9 536 225,00	11 862 085,33	3 936 927,52	33,19 %
mission écologie	1 957 699,00	2 705 337,69	1 369 170,24	50,61 %
espaces publics	295 350,00	384 094,76	254 345,27	66,22 %
déplacements urbains	1 300 000,00	1 079 752,49	737 132,05	68,27 %
requalification des parcs et zones industrielles	155 000,00	38 471,39	28 184,94	73,26 %
urbanisme territorial	1 300 000,00	1 432 833,06	833 407,33	58,16 %
Part-Dieu-Gerland études	543 800,00	488 900,04	220 992,55	45,20 %
pentec Croix-Rousse	381 181,00	284 732,75	152 570,80	53,58 %
Vaise mission et ZAC Industrie	3 920 420,00	4 354 253,18	4 088 973,36	93,91 %
Porte des Alpes	150 000,00	203 312,05	161 716,89	79,54 %
Technid	837 000,00	509 232,78	378 868,48	74,40 %

Lyon-Confluence : SEM et RFF	10 137 000,00	11 149 502,61	11 129 864,43	99,82 %
pôle de loisirs-Carré de la Soie	540 000,00	505 519,34	371 911,02	73,57 %
tramway-achèvement accompagnement lignes 1 et 2		4 312 324,09	4 312 046,95	99,99 %
déficits de ZAC	9 753 221,00	10 836 806,54	10 608 895,53	97,90 %
autre urbanisme opérationnel	3 880 460,00	3 267 821,94	1 159 463,28	35,48 %
affaires économiques et internationales	10 600 202,00	11 243 367,46	8 002 987,11	71,18 %
dont :				
filiales numériques	1 005 500,00	1 110 002,40	898 659,37	80,96 %
Biovision	660 000,00	657 500,00	518 055,74	78,79 %
filiales sciences du vivant	1 283 082,00	1 048 731,00	987 429,08	94,15 %
filiales industrielles et tertiaires	747 800,00	752 845,40	548 323,31	72,83 %
implantations et délocalisations publiques	1 747 840,00	1 659 490,88	1 599 490,00	96,38 %
développement du territoire	2 529 068,00	2 052 274,32	1 553 005,58	75,67 %
PIC Equal Pacerel	301 276,00	454 017,30	246 388,50	54,27 %
animation économique	649 613,00	566 560,82	501 070,10	88,44 %
OMS	196 339,00	200 709,85	170 984,23	85,19 %
immobilier dédié-accueil aux jeunes entreprises	42 000,00	342 029,53	3 607,19	1,05 %
pépinière Bio Chateaubriand	630 832,00	882 383,06	555 794,11	62,99 %
actions économiques transversales	209 140,00	209 949,68	96 917,56	46,16 %
mise en place du SDE	193 800,00	174 951,60	136 401,85	77,97 %
portail économique	340 800,00	63 437,61	20 778,48	32,75 %
action foncière	9 038 807,00	8 899 704,72	7 211 967,33	81,04 %
dont :				
loyers des immeubles du domaine privé	622 000,00	705 023,00	677 733,48	96,13 %
charges des immeubles du domaine privé	156 000,00	144 403,00	137 408,60	95,16 %
loyers et charges des terrains	180 000,00	178 351,15	104 755,01	58,74 %
charges de copropriétés	580 000,00	886 944,12	884 020,05	99,67 %
entretien des terrains	457 000,00	743 790,01	577 023,03	77,58 %
entretien et réparation des bâtiments	765 000,00	528 063,86	397 707,46	75,31 %
études et recherches	333 000,00	159 461,66	128 678,55	80,70 %
rémunérations Safer, Otif et régisseurs d'immeubles	147 000,00	97 415,00	65 005,53	66,73 %
frais de gardiennage	180 000,00	131 549,00	74 388,32	56,55 %
taxes foncières	1 995 000,00	2 087 733,00	2 086 866,02	99,96 %
taxe sur les logements vacants	15 000,00	40 000,00	38 937,09	97,34 %
versement de la quote-part du loyer Euronews	210 230,00	214 660,00	214 659,86	100,00 %
indemnités d'éviction	1 120 877,00	918 633,22	104 593,85	11,39 %
domaine privé démolitions	2 000 000,00	1 721 763,01	1 508 193,05	87,60 %
total mouvements réels - dépenses	835 818 524,00	863 297 477,44	789 615 833,27	91,47 %
mouvements d'ordre	172 499 328,00	172 082 874,37	120 615 786,25	70,09 %
ICNE	17 465 675,00	17 465 675,00	17 465 674,39	100,00 %
dotations charges à étaler	39 504 778,00	39 385 658,00	38 104 462,39	96,75 %
dotations pour litiges et contentieux	600 000,00	600 000,00		0,00 %
dotations aux amortissements	13 928 875,00	14 047 995,00	14 047 975,08	100,00 %
cessions foncières moins-value	1 500 000,00	3 357 680,49	3 350 051,40	99,77 %
cessions foncières sorties patrimoniales	3 800 000,00	6 118 615,81	6 113 681,03	99,92 %
cessions foncières à titre gratuit		41 560 185,60	41 533 941,96	99,94 %
virement à l'investissement	95 700 000,00	49 547 064,47		0,00 %
total budget	1 008 317 852,00	1 035 380 351,81	910 231 619,52	87,91 %

II - Section d'investissement

L'année 2003 consacre la deuxième année de gestion des crédits d'investissement opérationnels en autorisations de programme (AP) et en crédits de paiement (CP).

Malgré l'existence de contraintes financières, le budget primitif 2003 confirmait la mise en œuvre des politiques majeures du plan de mandat : aménagements du territoire conditionnés par les stratégies de développement économique, recherche de qualité environnementale et de développement durable, définition des projets urbains au travers de procédures concertées.

La capacité budgétaire affectée à la réalisation de la programmation pluriannuelle d'investissements (PPI) était arrêtée en charge nette à 204 M€. Le niveau d'endettement était fixé à 133 M€ maximum. Le vote du budget primitif autorisait l'ouverture de lignes de crédits à hauteur de 425,99 M€ tant en dépenses qu'en recettes.

En fin d'année, les résultats du compte administratif 2003 portent à 112,6 M€ en charge nette le montant total réalisé dans le cadre des opérations de la PPI et à 78 M€ la recette résultant des nouveaux emprunts contractés.

A la clôture comptable, mouvements réels et d'ordre confondus, la prévision totale ouverte en dépenses atteint 443,66 M€. 398,59 M€ sont mandatés, soit 89,84 % des crédits ouverts.

Les inscriptions de recettes s'élèvent à 568,31 M€ : 75,83 % font l'objet d'émission de titres, soit 430,93 M€.

Les résultats 2003 de la section d'investissement sont ventilés en deux catégories : les écritures liées à la PPI et les mouvements financiers. Les éléments comptables du périmètre opérationnel sont détaillés par autorisations globales de programme, par nature de dépenses et de recettes.

a) - Les dépenses

Le périmètre de la programmation pluriannuelle toutes écritures confondues

220,72 M€ constituent des réalisations de la PPI en 2003. Ils représentent 88,25 % de la prévision opérationnelle (250,09 M€) et 55,4 % des mandatements enregistrés dans l'exercice.

La part des écritures pour ordre s'élève pour ce périmètre à 16,9 M€ (1,66 M€ en 2002). Une forte progression est enregistrée sur ces mouvements puisqu'ils reprennent notamment les intégrations des bâtiments en cours de construction, de la Cité internationale à Lyon 6° pour leur valeur totale, soit 12,91 M€, et également une dépense de 1,8 M€ relative à la clôture du mandat foncier, confié à la société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) dans le cadre du tronçon nord du périphérique (TNP).

Les ventes de terrains et d'immeubles consenties par la Communauté urbaine en paiement échelonné pour les opérations du domaine foncier et de l'urbanisme génèrent aussi des mouvements pour ordre ; les nouvelles créances à recouvrer au cours des exercices suivants s'élèvent à 1,26 M€.

203,77 M€ totalisent les écritures réelles des opérations de la PPI. L'année 2003 marque une reprise du niveau de consommation des prévisions opérationnelles. L'application des procédures de gestion en AP-CP est maîtrisée. Après les études de faisabilité, nombreuses sont les opérations en pleine phase de réalisation. Hors les versements d'avances de fonds pour les mandataires de la Communauté urbaine ou dans le cadre des marchés publics (c'est-à-dire 12,6 M€ de dépenses), les investissements communautaires ou effectués au bénéfice de tiers atteignent 191,17 M€. Pour mémoire, ils s'élevaient à 177,08 M€ en 2002 et 214,53 M€ en 2001.

Les dépenses induites par la réalisation d'ouvrages (études et travaux) ou l'acquisition de biens meubles et immeubles enrichissant le patrimoine de la Communauté urbaine représentent 145,92 M€ c'est-à-dire 66,1 % des mandatements opérationnels. Elles sont engagées en priorité dans les domaines des déplacements urbains (60,81 M€), le développement économique (14 M€), les grands équipements d'agglomération (13,74 M€), l'aménagement urbain et les espaces publics (17,2 M€).

Les restes à réaliser à la fin de l'année, sur ces lignes, soit 23,73 M€, trouveront leur financement dans le cadre de la PPI sur les années suivantes.

Les moyens de la Collectivité sont également mobilisés pour réaliser des équipements ou des acquisitions foncières pour le compte de tiers, principalement les Communes de l'agglomération.

Au total 35,93 M€ sont dépensés sur ce poste (16,3 % des dépenses opérationnelles). En parallèle, la Communauté urbaine reçoit dans le courant de l'exercice des financements des bénéficiaires pour 32,97 M€. Hormis le rôle d'opérateur foncier qu'elle assume pour des transactions à hauteur de 24,06 M€ en 2003, les mandats de travaux confiés à la Collectivité initialisent des chantiers dans le cadre du contrat de plan (6,43 M€ principalement répartis pour l'école d'infirmières et d'assistantes sociales Rockefeller à Lyon 8° : 6,09 M€ ; l'ENS à Lyon 7° : 0,29 M€ ; l'Ennsib à Villeurbanne : 0,41 M€), du développement social des quartiers (3,80 M€), des aménagements pour les déplacements urbains (0,795 M€ pour les restructurations des espaces publics liés au passage du tramway et la réfection à Genas de la rue Ambroise Paré).

L'annulation de titres de recettes sur les exercices antérieurs constitue une dépense totale de 1,453 M€. De nombreuses régularisations demandées par la trésorerie affectaient des subventions de l'Etat ou des établissements publics nationaux.

Compte administratif 2003 - budget principal - section d'investissement - dépenses par nature - tableau n° 5 -

Autorisation de programme	Total du prévu (en €)	Total du réalisé (en €)	Taux de réalisation
périmètre des autorisations de programme			
* écritures pour ordre	17 035 257,54	16 941 111,76	99,45 %
acquisitions foncières à titre gratuit	806 663,31	806 663,31	100,00 %
intégrations de bâtiments et de réseaux de voirie	14 712 797,31	14 712 797,31	100,00 %
intégrations foncières suite à des échanges	4 712,50	4 712,50	100,00 %
créances liées à des cessions foncières en paiement échelonné	1 259 991,12	1 259 991,12	100,00 %
solde mandats de travaux pour le compte de tiers	145 390,96	75 390,29	51,85 %
créances liées à la récupération de la TVA sur les travaux dans les cimetières communautaires	105 702,34	81 557,23	77,16 %
* écritures réelles	233 056 809,16	203 774 239,52	87,44 %
avances de fonds à mandataires et sur marchés	13 255 386,68	12 602 745,09	95,08 %
frais d'études, acquisitions et développement de logiciels	4 122 122,91	3 659 047,47	88,77 %
acquisition de terrains et de bâtiments	37 349 016,74	31 563 643,55	84,51 %
paiement échelonné des constructions (salle et parc de stationnement 3000 Lyon 2°)	7 747 842,00	7 747 842,00	100,00 %
équipements de voirie et plantations d'arbres d'alignement	39 757 603,45	37 541 960,56	94,43 %
travaux de voirie, de signalisation lumineuse, sur ouvrages d'art	53 856 305,39	42 665 009,66	79,22 %
divers réseaux : équipements et travaux	862 365,08	755 726,02	87,63 %
réseaux câblés mis à disposition (RMT)	117 544,62	117 544,62	100,00 %
travaux sur bâtiments et sur constructions neuves, aménagements de terrains y compris les cimetières	23 375 990,75	19 675 321,86	84,17 %
galeries drainantes, ruisseaux, bassins de rétention, réseaux hydrauliques, aménagements fluviaux	2 913 083,04	2 642 003,12	90,69 %
divers matériels techniques	2 180 524,83	1 801 219,32	82,60 %
acquisition de véhicules	3 812 300,00	3 131 361,38	82,14 %
divers matériels, mobiliers et matériels informatiques	2 711 432,53	2 481 443,99	91,52 %
travaux et acquisitions foncières pour le compte de tiers	39 284 759,10	35 930 176,89	91,46 %
cautions et dépôts de garantie	6 621,00	6 034,85	91,15 %
annulation de titres de recettes sur exercices antérieurs	1 703 911,04	1 453 159,14	85,28 %
total dépenses périmètre PPI	250 092 066,70	220 715 351,28	88,25 %

opération en attente d'affectation (mouvement réel)	9 085 313,76		N.S.
mouvements financiers	184 483 352,43	177 878 463,57	96,42 %
* mouvements réels	121 579 014,16	117 405 611,74	96,57 %
* mouvements pour ordre	62 904 338,27	60 472 851,83	96,13 %
total dépenses d'investissement	443 660 732,89	398 593 814,85	89,84 %

Compte administratif 2003 - budget principal- section d'investissement - dépenses par autorisation de programme - tableau n° 6 -

Autorisation globale de programme	Total du prévu (en €)	Total du réalisé (en €)	Taux de réalisation
développement économique et emploi	26 097 662,67	2 437 347,73	85,97 %
<i>* écritures pour ordre</i>	130 032,00	130 032,00	100,00 %
acquisitions foncières à titre gratuit	67 232,74	67 232,74	100,00 %
solde mandats de travaux pour le compte de tiers	62 799,26	62 799,26	100,00 %
<i>* écritures réelles</i>	25 967 630,67	22 307 315,73	85,90 %
avances de fonds à mandataires et sur marchés	7 695 489,66	7 652 048,22	99,44 %
développement logiciel : portail d'agglomération	60 000,00	55 949,74	93,25 %
acquisition de terrains et de bâtiments	6 429 152,46	4 352 377,28	67,70 %
plantations d'arbres d'alignement et équipements de voirie	1 209 041,00	1 017 427,15	84,15 %
travaux de voirie	7 774 262,53	7 130 597,57	91,72 %
travaux sur construction neuve et aménagements de terrains	1 838 503,02	1 382 512,51	75,20 %
bassins de rétention	61 447,00	61 444,33	100,00 %
travaux pour le compte de tiers	890 748,91	645 973,96	72,52 %
remboursement dépôt de garantie location Lyon 2° pépinière des jeunes entreprises	3 095,00	3 094,72	99,99 %
indexation dépôt de garantie Lyon 7° immeuble Chateaubriand	2 526,00	2 525,16	99,97 %
annulation de titres de recettes sur exercices antérieurs	3 365,09	3 365,09	100,00 %
contrat de plan	11 032 565,58	10 056 164,42	91,15 %
<i>* écritures réelles</i>	11 032 565,58	10 056 164,42	91,15 %
acquisition de bâtiments (Lyon 2° caserne Bissuel, Lyon 7° CNAM)	3 598 293,58	3 552 446,52	98,73 %
divers matériels et mobiliers (Lyon 7° OMS)	90 100,00	76 711,18	85,14 %
travaux pour le compte de tiers	7 343 172,00	6 426 591,75	87,52 %
indexation dépôt de garantie Lyon 7° immeuble OMS	1 000,00	414,97	41,50 %
grands équipements d'agglomération	38 799 428,00	36 607 102,38	94,35 %
<i>* écritures pour ordre</i>	12 913 070,00	12 913 070,00	100,00 %
intégration des constructions			
salle et parc de stationnement 3000 Lyon 2°	12 913 070,00	12 913 070,00	100,00 %
<i>* écritures réelles</i>	25 886 358,00	23 694 032,38	91,5 %
avances de fonds sur marchés	2 209 780,21	2 203 203,88	99,70 %
plantations d'arbres d'alignement et équipements de voirie	102 500,00	84 337,73	82,28 %
paiement échelonné des constructions			
salle et parc de stationnement 3000 Lyon 6°	7 747 842,00	7 747 842,00	100,00 %
travaux sur construction neuve	15 422 345,79	13 524 328,13	87,69 %
travaux de voirie, de signalisation lumineuse	403 890,00	134 320,64	33,26 %

déplacements urbains	71 851 472,78	64 476 899,69	100,00 %
* écritures pour ordre	2 504 543,03	2 504 543,03	100,00 %
acquisitions foncières à titre gratuit	704 815,72	704 815,72	100,00 %
intégration foncier du tronçon nord du périphérique (solde mandat SERL)	1 799 727,31	1 799 727,31	100,00 %
* écritures réelles	69 346 929,75	61 972 356,66	89,37 %
avances de fonds sur marchés	244 555,39	244 554,35	100,00 %
frais d'études	51 000,00	50 675,81	99,36 %
acquisition de terrains et de bâtiments	4 914 173,74	3 724 935,75	75,80 %
plantations d'arbres d'alignement et équipements de voirie	35 227 484,49	33 694 746,39	95,65 %
divers réseaux : équipements et travaux	492 570,08	472 963,89	96,02 %
réseaux câblés mis à disposition (RMT convention avec le Sytral)	117 544,62	117 544,62	100,00 %
aménagements de terrains	1 490 382,14	1 340 278,35	89,93 %
travaux de voirie, de signalisation lumineuse, sur ouvrages d'art	25 672 375,33	21 523 806,50	83,84 %
travaux pour le compte de tiers	1 129 199,91	795 206,95	70,42 %
annulation de titres de recettes sur exercices antérieurs	7 644,05	7 644,05	100,00 %
habitat et politique de la ville	18 899 914,86	14 472 254,21	76,57 %
* écritures pour ordre	82 591,70	12 591,03	15,24 %
solde mandats de travaux pour le compte de tiers	82 591,70	12 591,03	0,09 %
* écritures réelles	18 817 323,16	14 459 663,18	76,84 %
avances de fonds à mandataires	2 274 096,70	1 689 118,83	74,28 %
acquisition de terrains et de bâtiments	1 162 935,00	991 449,79	85,25 %
plantations d'arbres d'alignement et équipements de voirie	780 893,00	665 828,56	85,27 %
aménagements de terrains	11 600,00	11 517,50	99,29 %
travaux de voirie et de signalisation lumineuse	8 383 388,04	5 882 225,85	70,17 %
travaux pour le compte de tiers	4 535 012,34	3 800 876,47	83,81 %
annulation de titres de recettes sur exercices antérieurs	1 669 398,08	1 418 646,18	84,98 %
aménagement urbain	18 702 233,74	14 928 459,66	79,82 %
* écritures pour ordre	206 541,14	206 541,14	100,00 %
acquisitions foncières à titre gratuit	13 693,14	13 693,14	100,00 %
cessions foncières en paiement échelonné : créance	192 848,00	192 848,00	100,00 %
* écritures réelles	18 495 692,60	14 721 918,52	79,60 %
avances de fonds à mandataires et sur marchés	794 407,72	776 763,12	97,78 %
frais d'études	25 854,00	14 036,94	54,29 %
acquisitions de terrains et de bâtiments	10 126 535,99	9 134 887,86	90,21 %
plantations d'arbres d'alignement et équipements de voirie	1 061 459,12	791 068,70	74,53 %
divers réseaux : équipements	69 795,00	23 248,48	33,31 %
travaux sur construction neuve et aménagements de terrains	101 041,00	32 815,02	32,48 %
travaux de voirie	5 503 198,44	3 688 252,31	67,02 %
bassins de rétention	147 510,04	37 723,07	25,57 %
travaux pour le compte de tiers	643 023,94	200 255,67	31,14 %
annulation de titres de recettes sur exercices antérieurs	22 867,35	22 867,35	100,00 %
aménagement d'espaces publics	5 448 050,59	3 511 438,71	64,45 %
* écritures réelles	5 448 050,59	3 511 438,71	64,45 %
avances de fonds sur marchés	37 057,00	37 056,69	100,00 %
acquisition de terrains	13 324,59	13 058,12	98,00 %
divers matériels et mobiliers (péniche Varka)	259 400,00	256 997,86	99,07 %

travaux de voirie	4 758 541,00	3 023 587,88	63,54 %
aménagements fluviaux	236 126,00	180 738,16	76,54 %
travaux pour le compte de tiers	143 602,00	-	0,00 %
investissement foncier	37 091 660,71	35 114 191,52	94,67 %
* écritures pour ordre	1 092 762,33	1 092 762,33	100,00 %
acquisitions foncières à titre gratuit	20 906,71	20 906,71	100,00 %
intégration patrimoniale suite échanges fonciers	4 712,50	4 712,50	100,00 %
cessions foncières en paiement échelonné : créance	1 067 143,12	1 067 143,12	100,00 %
* écritures réelles	35 998 898,38	34 021 429,19	94,51 %
acquisition de terrains et de bâtiments	10 973 898,38	9 724 478,62	88,61 %
aménagements de terrains	425 000,00	235 678,48	55,45 %
acquisitions foncières pour le compte de tiers	24 600 000,00	24 061 272,09	97,81 %
écologie urbaine	7 369 725,00	6 511 301,31	88,35 %
* écritures réelles	7 369 725,00	6 511 301,31	88,35 %
frais d'études	112 437,00	71 488,44	63,58 %
acquisition de terrains	48 088,00	43 341,26	90,13 %
équipements de voirie	1 190 134,26	1 170 861,17	98,38 %
matériels techniques pour la collecte sélective et les déchetteries	520 363,53	441 889,15	84,92 %
matériels techniques pour l'usine d'incinération Lyon sud	690 000,00	603 320,33	87,44 %
travaux sur bâtiments et aménagements de terrains	1 963 070,51	1 485 542,15	75,67 %
travaux de voirie	76 995,23	72 611,13	94,31 %
divers réseaux : travaux	300 000,00	259 513,65	86,50 %
galeries drainantes, ruisseaux, bassins de rétention et réseaux hydrauliques	2 468 000,00	2 362 097,56	95,71 %
annulation de titres de recettes sur exercices antérieurs	636,47	636,47	100,00 %
maintenance et renouvellement	14 799 352,77	12 600 191,65	85,14 %
* écritures pour ordre	105 717,34	81 572,23	77,16 %
acquisitions foncières à titre gratuit	15,00	15,00	100,00 %
TVA à récupérer sur travaux dans les cimetières communautaires	105 702,34	81 557,23	77,16 %
* écritures réelles	14 693 635,43	12 518 619,42	85,20 %
frais d'études et acquisitions de logiciels	3 872 831,91	3 466 896,54	89,52 %
acquisition de bâtiments	82 615,00	26 668,35	32,28 %
équipements de voirie	186 091,58	117 690,86	63,24 %
acquisition de véhicules	3 812 300,00	3 131 361,38	82,14 %
matériels techniques	970 161,30	756 009,84	77,93 %
divers matériels, mobiliers et matériels informatiques	2 361 932,53	2 147 734,95	90,93 %
travaux sur bâtiments et aménagements des cimetières communautaires	2 124 048,29	1 662 649,72	78,28 %
travaux de voirie et sur ouvrages d'art	1 283 654,82	1 209 607,78	94,23 %
total dépenses périmètre PPI	250 092 066,70	220 715 351,28	88,25 %

Les mouvements financiers

Les mouvements financiers sont arrêtés à la somme de 177,88 M€, soit 96,42 % de la prévision ouverte (184,48 M€).

La progression du montant des dépenses réelles opérationnelles, constatée cette année, n'engendre pas une évolution identique de la charge de la dette. La gestion active constante des emprunts permet de contenir le poste du remboursement du capital de la dette long terme à la somme de 73 M€ (70,2 M€ en 2002 hors les opérations de remboursement anticipé). Un remboursement complémentaire d'un prêt à court terme, contracté en fin d'exercice 2002, est également enregistré au compte administratif pour 35,1 M€. L'encours de la dette, à la fin de l'année 2003, atteint 895 M€ (890 M€ fin 2002).

7,91 M€ de produit du fonds de compensation de la TVA (FCTVA), perçu par la Communauté, sont reversés aux partenaires financiers des opérations de construction de l'Ecole nationale supérieure des lettres (ENS) à Lyon 7° et des ouvrages du TNP. Ces dotations concernent la région Rhône-Alpes (2,95 M€), le département du Rhône (3,48 M€), la ville de Lyon (1,48 M€).

Les mouvements financiers pour ordre s'établissent à 60,47 M€ et trouvent une contrepartie en recettes de fonctionnement.

Le montant des charges à étaler constitue une dépense prépondérante de 40,34 M€ (évolution de 6,1 % par rapport à 2002 (38,783 M€)). La contre-passation des intérêts courus non échus (ICNE) est réalisée pour 18,79 M€.

Les participations reçues de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et de la région Rhône-Alpes au titre des achats de conteneurs pour la collecte sélective et pour l'acquisition de véhicules électriques sont amortis comme les équipements financés. L'annuité 2003 représentent 0,37 M€.

Les cessions d'immeubles à titre onéreux ou gratuit ; les ventes de biens meubles, leur vol ou détérioration conduisent à enregistrer dans les comptes de la Collectivité des plus ou moins-values et la mise à jour des valeurs constituant le patrimoine communautaire. Les écritures de moins-values correspondent à une dépense d'ordre de 0,97 M€.

Compte administratif 2003 - section d'investissement - dépenses - mouvements financiers - tableau n° 7 -

Libellé	Total du budget primitif (en €)	Total du prévu (en €)	Total du réalisé (en €)	Taux de réalisation
autres opérations - mouvements réels	138 114 451,00	9 085 313,76	0,00	0,00 %
0569 - opération en attente d'affectation	138 114 451,00	9 085 313,76		0,00 %
mouvements financiers	178 326 033,00	184 483 352,43	177 878 463,57	96,42 %
mouvements réels	115 153 797,00	121 579 014,16	117 405 611,74	96,57 %
dette à long terme	76 184 542,00	76 072 998,96	73 039 465,76	96,01 %
dette à court terme	35 100 000,00	35 100 000,00	35 100 000,00	100,00 %
versement du FCTVA	2 108 000,00	7 910 799,16	7 909 844,25	99,99 %
versement TLE - op. 0276	1 214 680,00	1 298 724,85	1 298 724,85	100,00 %
dépenses imprévues	520 708,00	1 132 787,17	0,00	0,00 %
dépôts et cautionnements versés	25 867,00	53 270,00	47 142,86	88,50 %
versement de participations pour non réal. aires de stationnement	0,00	9 738,90	9 738,90	100,00 %
régularisation comptable sur mandat	0,00	695,12	695,12	100,00 %
mouvements d'ordre	63 172 236,00	62 904 338,27	60 472 851,83	96,13 %
amortissement des immobilisations - charges à étaler	40 121 615,00	40 528 541,64	40 337 450,95	99,53 %
amortissement des subventions d'équipement reçues	357 283,00	367 791,00	367 698,99	99,97 %
ICNE contre-passation	18 793 338,00	18 793 338,19	18 793 338,19	100,00 %

provision pour acquisitions foncières reçues à titre gratuit	2 300 000,00	1 646 285,43	0,00	0,00 %
différence sur réal. négative sur cessions d'actifs (foncier, matériels divers et véhicules)	1 600 000,00	1 568 382,01	974 363,70	62,13 %
total	316 440 484,00	193 568 666,19	177 878 463,57	91,89 %

b) - Les recettes

Le périmètre de la programmation pluriannuelle toutes écritures confondues

Les recettes liées à la PPI sont encaissées à hauteur de 108,12 M€. Le taux de consommation s'établit à 94,12 % des crédits opérationnels ouverts (114,88 M€). Ces recettes représentent 25,09 % des titres émis en 2003 (431 M€). Elles financent 48,99 % des dépenses opérationnelles de l'année.

Comme en dépenses, la part des mouvements pour ordre est particulièrement significative sur l'exercice : en 2002 ils s'élevaient à 19,76 M€ ; en 2003 ils constituent 54 % des réalisations opérationnelles avec 58,58 M€.

Ils enregistrent les écritures comptables relatives :

- au pré-solde du mandat de travaux pour la première tranche aménagée du parc de Gerland à Lyon 7° : l'apport communautaire à cet espace public communal représente 13,68 M€ à la fin de l'année. Cette recette d'ordre trouve sa contrepartie en dépense de fonctionnement, sur le compte d'une subvention en nature (compte 674),

- à la clôture des mandats *voix données images multimédia* et pour la construction de l'ENS à Lyon 7° : ces opérations se traduisent également comme une charge de fonctionnement pour respectivement 14,02 M€ et 11,49 M€,

- l'arrêt du mandat foncier pour le TNP : le titre de 0,91 M€ correspond à la régularisation des avances de trésorerie versées à la SERL et dont l'utilisation a été justifiée au moment de la présentation du bilan de l'opération.

Les recettes pour ordre constatent également la dette résultant de la transaction foncière relative à l'acquisition en l'état futur d'achèvement de la salle et du parc de stationnement 3000 à Lyon 6°, pour un prix total de 12,91 M€. Dans l'exercice, 7,75 M€ ont déjà été payés au constructeur.

D'autres interventions foncières ont conduit à établir des titres pour la sortie au patrimoine de la Communauté, des biens cédés, pour leur valeur historique, soit 3,61 M€. Les mêmes écritures sont effectuées après la vente, le vol ou la détérioration de matériels et de véhicules (0,52 M€).

La Collectivité a également reçu des immeubles à titre gratuit d'une valeur totale de 0,81 M€.

Les recettes réelles opérationnelles 2003 représentent 49,54 M€.

Hors les comptes d'avances de trésorerie (5,45 M€), elles s'établissent à 44,09 M€. C'est 7,62 M€ de plus qu'en 2002 (36,47 M€). Ces résultats confirment la baisse des recouvrements de subventions d'équipement dans l'exercice : 4,37 M€ sont l'objet de titres contre 12,54 M€ en 2002. Par ailleurs, les concours financiers attribués à la Communauté pour des équipements effectués en mandat de travaux augmentent très sensiblement en 2003 : ils passent de 17,10 M€ à 32,97 M€.

Parmi les participations reçues en 2003, ce sont celles des établissements publics locaux qui sont les plus conséquentes avec 1,75 M€. Il s'agit du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (Sytral) qui aide au financement des petits aménagements de voirie et à l'installation d'un réseau de site propre, l'axe T1 à Vaulx en Velin (1,49 M€). Il s'agit également de l'OPCHLM de Saint Priest qui verse la moitié de sa participation pour les travaux de restructuration des espaces extérieurs rue Henri Barbusse (0,26 M€).

0,58 M€ sont perçus de tiers privés (des constructeurs) pour l'aménagement d'entrées charretières sur le domaine public de voirie (0,43 M€) et pour les équipements primaires de la ZAC Porte Ampère à Lyon 7° (0,15 M€).

L'Etat et les établissements publics nationaux ont soutenu les investissements communautaires à hauteur de 0,45 M€ : essentiellement pour le développement des quartiers DSU (0,33 M€). Les concours de la communauté européenne concernent également les actions pour la politique de la ville (0,40 M€).

La région Rhône-Alpes reste le partenaire privilégié des interventions menées pour l'environnement et spécifiquement la collecte sélective et la construction de nouvelles déchetteries : 0,35 M€ sont reçus en 2003.

Aucune subvention n'est encaissée du département du Rhône cette année. En 2002, le Conseil général avait encore contribué pour 4,74 M€ à la réalisation d'ouvrages de voirie notamment pour le TNP et le boulevard urbain ouest de Saint Genis Laval.

Le produit des cessions foncières en annuité constitue une recette réelle supplémentaire de 1,84 M€.

Des annulations de mandats émis sur les exercices antérieurs ont été effectuées au cours de l'année. Ces régularisations sont exécutées en recettes pour la somme significative de 4,5 M€ : elles représentent 4,2 % des titres émis sur le périmètre de la PPI (108,12 M€).

Compte administratif 2003 - section d'investissement - recettes par nature - tableau n° 8 -

Autorisations de programme	Total du prévu (en €)	Total du réalisé (en €)	Taux de réalisation
* écritures pour ordre	58 402 211,27	58 584 388,06	100,31 %
acquisitions foncières à titre gratuit	806 663,31	806 663,31	100,00 %
sorties patrimoniales suite cessions et échanges fonciers	3 612 325,96	3 612 325,96	100,00 %
sorties patrimoniales suite cessions de divers matériels et véhicules	262 600,94	521 234,95	198,49 %
solde mandat foncier TNP (régularisation avances de trésorerie)	910 376,70	910 376,70	100,00 %
solde mandats de travaux pour le compte de tiers	39 791 472,02	39 739 159,91	99,87 %
dette liée à l'acquisition en état futur d'achèvement des constructions cité internationale Lyon 6°	12 913 070,00	12 913 070,00	100,00 %
TVA à récupérer sur les travaux effectués dans les cimetières communautaires	105 702,34	81 557,23	77,16 %
* écritures réelles	56 474 201,35	49 539 067,05	87,72 %
régularisation avances de trésorerie pour mandats de travaux ou sur marchés	7 707 149,30	5 451 925,85	70,74 %
subventions d'équipement reçues :	6 235 193,78	4 054 324,83	65,02 %
- de l'Etat	1 213 258,28	449 269,09	37,03 %
- de la Région	479 244,18	350 524,18	73,14 %
- des Communes	1 539 482,71	530 037,71	34,43 %
- d'autres établissements publics locaux de l'Europe	2 176 626,22	1 748 642,53	80,34 %
- d'autres subventions d'équipements	483 561,34	398 235,90	82,35 %
	343 021,05	577 615,42	168,39 %
participations reçues dans les PAE	320 072,00	318 968,13	99,66 %
participations reçues pour des travaux et les acquisitions foncières effectués pour le compte de tiers	34 637 353,74	32 969 813,15	95,19 %

annuités suite cessions foncières en paiement échelonné	1 841 685,08	1 841 685,08	100,00 %
produit restitué suite à des déconsignations foncières	314 395,61	314 395,61	100,00 %
prêts remboursables de l'Agence de l'eau	100 000,00	11 000,00	11,00 %
produit de la TVA récupérée sur les travaux dans les cimetières communautaires	105 702,34	81 557,23	77,16 %
annulation de mandats sur exercices antérieurs	5 212 649,50	4 495 397,17	86,24 %
sous-total	114 876 412,62	108 123 455,11	94,12 %
opération en attente d'affectation (mouvement réel)	2 684 202,70		N.S.
mouvements financiers	450 750 504,71	322 809 977,89	71,62 %
* mouvements réels	195 690 537,86	121 131 409,23	61,90 %
* mouvements pour ordre	255 059 966,85	201 678 568,66	79,07 %
total recettes d'investissement	568 311 120,03	430 933 433,00	75,83 %

Compte administratif 2003 - section d'investissement - recettes par autorisation de programme - tableau n° 9 -

Autorisation globale de programme	Total du prévu (en €)	Total du réalisé (en €)	Taux de réalisation
développement économique et emploi	20 766 352,33	18 514 549,87	89,16 %
<i>* écritures pour ordre</i>	13 688 279,00	13 747 158,14	100,43 %
acquisitions foncières à titre gratuit	67 232,74	67 232,74	100,00 %
solde mandats de travaux pour le compte de tiers (dont pré-solde par de Gerland 1ère tranche Lyon 7°)	13 621 046,26	13 679 925,40	100,43 %
<i>* écritures réelles</i>	7 078 073,33	4 767 391,73	67,35 %
régularisation avances de trésorerie pour mandats de travaux	4 439 212,92	3 727 373,32	83,96 %
subventions d'équipement reçues des Communes	992 257,00	-	0,00 %
déconsignation au profit de la Communauté	228 673,52	228 673,52	100,00 %
participations reçues pour des travaux pour le compte de tiers	609 950,09	3 365,09	0,55 %
annulation de mandats sur exercices antérieurs	807 979,80	807 979,80	100,00 %
contrat de plan	30 240 678,28	29 506 947,56	97,57 %
<i>* écritures pour ordre</i>	25 815 012,43	25 773 821,85	99,84 %
sorties patrimoniales suite cessions foncières	310 632,43	310 632,43	100,00 %
solde mandats de travaux pour le compte de tiers (VDIM ENS et pré-solde construction ENS Lyon 7°)	25 504 380,00	25 463 189,42	99,84 %
<i>* écritures réelles</i>	4 425 665,85	3 733 125,71	84,35 %
régularisation avances de trésorerie pour mandats de travaux	169 146,18	169 146,18	100,00 %
participations reçues pour des travaux pour le compte de tiers	4 256 519,67	3 563 979,53	83,73 %

grands équipements d'agglomération	13 258 873,70	13 252 811,54	99,95 %
<i>* écritures pour ordre</i>	12 913 070,00	12 913 070,00	100,00 %
dette résultant de l'acquisition en état futur d'achèvement des constructions salle 3 000, parc de stationnement Lyon 6°	12 913 070,00	12 913 070,00	100,00 %
<i>* écritures réelles</i>	345 803,70	339 741,54	98,25 %
remboursement avances sur marchés	345 803,70	339 741,54	98,25 %
déplacements urbains	5 087 216,79	4 838 458,53	100,00 %
<i>* écritures pour ordre</i>	1 766 427,30	1 766 427,30	100,00 %
acquisitions foncières à titre gratuit	704 815,72	704 815,72	100,00 %
sorties patrimoniales suite cessions et échanges fonciers	115 354,88	115 354,88	100,00 %
sorties patrimoniales suite cessions de matériels (cabines de péages)	35 880,00	35 880,00	100,00 %
solde mandat foncier pour le TNP : régularisation avances	910 376,70	910 376,70	100,00 %
<i>* écritures réelles</i>	3 320 789,49	3 072 031,23	92,51 %
régularisation avances de trésorerie pour mandats de travaux ou sur marchés	93 072,51	93 072,51	100,00 %
subventions d'équipement reçues de l'Etat	38 770,83	38 770,83	100,00 %
subventions d'équipement reçues des Communes	36 878,71	36 878,71	100,00 %
subventions d'équipement reçues du Sytral	1 917 463,22	1 489 479,53	77,68 %
autres subventions d'équipement	190 572,05	425 166,42	223,10 %
participations reçues pour des travaux pour le compte de tiers	779 033,32	724 132,83	92,95 %
annulation de mandats sur exercices antérieurs	264 998,85	264 530,40	99,82 %
habitat et politique de la ville	11 834 784,32	8 941 481,24	75,55 %
<i>* écritures pour ordre</i>	955 198,45	885 197,78	92,67 %
sorties patrimoniales suite cessions foncières	370 534,48	370 534,48	100,00 %
solde mandats de travaux pour le compte de tiers	584 663,97	514 663,30	88,03 %
<i>* écritures réelles</i>	10 879 585,87	8 056 283,46	74,05 %
régularisation avances de trésorerie pour mandats de travaux	2 328 834,60	946 797,51	40,66 %
subventions d'équipement reçues de l'Etat	1 013 507,45	333 568,65	32,91 %
subventions d'équipement reçues de la Région	150 000,00	-	0,00 %
subventions d'équipement reçues des Communes	497 347,00	457 347,00	91,96 %
subventions d'équipement reçues de l'OPCHLM Saint Priest	259 163,00	259 163,00	100,00 %
subventions d'équipement de l'Europe	483 561,34	398 235,90	82,35 %
participations reçues pour des travaux pour le compte de tiers	2 410 032,66	2 495 691,67	103,55 %
annulation de mandats sur exercices antérieurs	3 737 139,82	3 165 479,73	84,70 %
aménagement urbain	4 540 897,98	4 186 197,52	92,19 %
<i>* écritures pour ordre</i>	1 879 770,16	1 879 770,16	100,00 %
acquisitions foncières à titre gratuit	13 693,14	13 693,14	100,00 %
sorties patrimoniales suite cessions et échanges fonciers	1 866 077,02	1 866 077,02	100,00 %
<i>* écritures réelles</i>	2 661 127,82	2 306 427,36	86,67 %
régularisation avances de trésorerie pour mandats de travaux	331 079,39	175 794,79	53,10 %
subventions d'équipement reçues de l'Etat	60 980,00	60 979,61	100,00 %
subventions d'équipement reçues des Communes	13 000,00	35 812,00	275,48 %
subventions d'équipement reçues de tiers	152 449,00	152 449,00	100,00 %

participations reçues des constructeurs (PAE)	320 072,00	318 968,13	99,66 %
participations reçues pour des travaux effectués pour des tiers	1 482 342,00	1 406 342,19	94,87 %
annulation de mandats sur exercices antérieurs	301 205,43	156 081,64	51,82 %
aménagement d'espaces publics	582 435,70	582 436,12	100,00 %
* écritures pour ordre	82 959,70	82 959,70	100,00 %
sorties patrimoniales suite cessions et échanges fonciers	1 577,91	1 577,91	100,00 %
solde mandats de travaux pour le compte de tiers	81 381,79	81 381,79	100,00 %
* écritures réelles	499 476,00	499 476,42	100,00 %
participations reçues pour des travaux pour le compte de tiers	499 476,00	499 476,42	100,00 %
investissement foncier	27 496 463,12	27 173 288,54	98,82 %
* écritures pour ordre	969 055,95	969 055,95	100,00 %
acquisitions foncières à titre gratuit	20 906,71	20 906,71	100,00 %
sorties patrimoniales suite cessions et échanges fonciers	948 149,24	948 149,24	100,00 %
* écritures réelles	26 527 407,17	26 204 232,59	98,78 %
déconsignation au profit de la Communauté	85 722,09	85 722,09	100,00 %
encaissement annuités suite cessions foncières	1 841 685,08	1 841 685,08	100,00 %
participations reçues pour des acquisitions foncières pour le compte de tiers	24 600 000,00	24 276 825,42	98,69 %
écologie urbaine	529 244,18	377 474,18	71,32 %
* écritures réelles	529 244,18	377 474,18	71,32 %
subventions d'équipement reçues de l'Agence de l'eau	100 000,00	15 950,00	15,95 %
subventions d'équipement reçues de la Région	329 244,18	350 524,18	106,46 %
prêts de l'Agence de l'eau	100 000,00	11 000,00	11,00 %
maintenance et renouvellement	539 466,22	749 810,01	138,99 %
* écritures pour ordre	332 438,28	566 927,18	170,54 %
acquisitions foncières à titre gratuit	15,00	15,00	100,00 %
sorties patrimoniales à la suite de cessions de matériels informatiques et de véhicules	226 720,94	485 354,95	214,08 %
part de la TVA à récupérer sur travaux dans les cimetières communautaires	105 702,34	81 557,23	77,16 %
* écritures réelles	207 027,94	182 882,83	88,34 %
produit de la TVA récupérée sur les travaux dans les cimetières communautaires	105 702,34	81 557,23	77,16 %
annulation de mandats sur exercices antérieurs	101 325,60	101 325,60	100,00 %
total recettes	114 876 412,62	108 123 455,11	94,12 %

Les mouvements financiers

Avec 322,81 M€, ce sont les écritures financières qui constituent 74,9 % des émissions de titres 2003. Les financements externes pour la section d'investissements sont repris dans les mouvements réels (121 M€).

Les emprunts court et long termes contractualisés en 2003 assurent une ressource totale de 78 M€ (45,75 M€ en 2002). Les fonds globalisés atteignent 34,16 M€ dont 23,3 M€ de FCTVA et 10,86 M€ de taxe locale d'équipement.

Les amendes de police constituent une recette stable de 7,7 M€. Le remboursement partiel d'une avance au budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe est également comptabilisé pour 1,15 M€. Après cette écriture, le solde restant à acquitter est de 7,23 M€.

Les mouvements pour ordre s'établissent à 201,68 M€, c'est-à-dire 79 % de la prévision (255 M€). L'excédent de fonctionnement a couvert le déficit de clôture d'investissement 2002 à hauteur de 124,45 M€.

Les autres ressources dégagées par la Collectivité correspondent à :

- l'annuité des charges à étaler contenue à 38,5 M€ (37,7 M€ en 2002),
- l'amortissement des frais d'études, des logiciels, matériels divers et mobiliers, véhicules, immeubles productifs de revenus pour un montant total de 14,05 M€,
- les écritures pour les ICNE de 17,46 M€.

Les titres pour ordre enregistrent également la reprise des titres de participation, détenus par la Communauté dans la société Icare, qui a mis fin à ses activités en 2000 (1,31 M€). La liquidation définitive n'avait pas encore été prononcée en 2003. Des écritures comptables complémentaires devront être effectuées après l'établissement de ce document.

Certaines cessions de biens d'immeubles conduites dans l'exercice ne concernaient pas des opérations de la PPI. Les sorties patrimoniales de ces biens, pour leur valeur résiduelle, sont reprises dans la rubrique des mouvements financiers, pour la somme de 2,54 M€. Par ailleurs, des plus-values constatées pour certaines cessions d'actifs communautaires ont fait l'objet d'émission de titres pour un montant total de 3,35 M€.

Compte administratif 2003 - section d'investissement - recettes - mouvements financiers - tableau n° 10 -

Libellé	Total du budget primitif (en €)	Total du prévu (en €)	Total du réalisé (en €)	Taux de réalisation
autres opérations - mouvements réels	28 000 000,00	2 684 202,70	0,00	0,00 %
0569 - opération en attente d'affectation	28 000 000,00	2 684 202,70		N.S.
mouvements financiers	382 326 033,00	450 750 504,71	322 809 977,89	71,62 %
mouvements réels	207 526 705,00	195 690 537,86	121 131 409,23	61,90 %
emprunt à long terme	133 000 000,00	120 000 000,69	43 000 000,00	35,83 %
emprunt à court terme	35 100 000,00	35 100 000,00	35 000 000,00	99,72 %
FCTVA	24 000 000,00	24 000 000,00	23 296 597,18	97,07 %
TLE	9 397 430,00	9 397 430,00	10 859 868,29	115,56 %
amendes de police	6 000 000,00	6 000 000,00	7 700 670,00	128,34 %
remboursement avance Baourd	0,00	1 152 834,06	1 152 834,06	100,00 %
participation pour non-réalisation d'aires de stationnement	0,00	311,30	80 596,96	25 890,45 %
dépôts et cautionnements reçus	26 267,00	35 429,31	36 309,57	102,48 %
diverses créances recouvrées	3 008,00	3 008,00	3 008,67	100,02 %
reprise parts sociales CRCAM Centre-Est	0,00	1 524,50	1 524,50	100,00 %
mouvements d'ordre	174 799 328,00	255 059 966,85	201 678 568,66	79,07 %
virement de la section de fonctionnement	95 700 000,00	49 547 064,47	0,00	0,00 %
excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	124 453 186,30	124 453 186,30	100,00 %

provision pour litiges et contentieux	600 000,00	600 000,00		0,00 %
amortissement des immobilisations	13 928 875,00	13 928 875,00	14 047 975,08	100,86 %
charges à étaler	39 504 778,00	39 911 704,64	38 511 389,03	96,49 %
ICNE	17 465 675,00	17 465 675,00	17 465 674,39	100,00 %
provision pour contrepartie immeubles reçus à titre gratuit	2 300 000,00	1 646 285,43	0,00	0,00 %
sortie au bilan de biens immobiliers (hors opérations PPI)	3 800 000,00	2 544 566,63	2 544 566,63	100,00 %
reprise des participations société Icare	0,00	1 305 725,83	1 305 725,83	100,00 %
différence sur réalisation positive sur cessions d'actifs	1 500 000,00	3 656 883,55	3 350 051,40	91,61 %
total	410 326 033,00	453 434 707,41	322 809 977,89	71,19 %

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif 2003 du budget principal.

2° - Constate les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2003, les données du bilan d'entrées et de sorties, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Décide du report de 8 000 000 € de recettes d'investissement, de 2 779 039,17 € de recettes de fonctionnement et de 40 183 010,30 € de dépenses de fonctionnement.

4° - Arrête les résultats de l'exercice à 130 148 937,53 €, de clôture à 30 242 803,76 € et à 838 832,63 € après les reports.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,